



Collège public A. et J. Renoir
18, allée Jean-Paul Sartre - BP 643
85016 La Roche-sur-Yon

Tél. : 02 51 47 86 10
Fax : 02 51 44 95 51



Collège privé mixte Richelieu
10, rue François-Truffaut - BP 349
85009 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél. : 02 51 47 89 00
Fax : 02 51 37 05 88



La Roche Vendée Football
104, rue du Général Guérin
85000 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél. : 02 51 37 30 66
Fax : 02 51 36 23 05



District de Vendée Football
202, bd Aristide Briand - BP 175
85004 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél. : 02 51 44 27 30
Fax : 02 51 44 27 32

Julien CHEVALIER

Responsable de la Section Sportive Locale Football
des Collèges Auguste et Jean RENOIR (public) et RICHELIEU (mixte privé)

Objet : Evaluation pour admission à la SSL Football 5^{ème} (et possibilités 6^{ème} / Richelieu)

Madame, Monsieur,

Pour donner suite à votre intérêt pour l'inscription de votre fils à la Section Sportive Locale Football des Collèges Auguste et Jean RENOIR et RICHELIEU de La Roche-sur-Yon pour la prochaine rentrée scolaire, nous vous communiquons les informations suivantes :

Les modalités d'inscription et de recrutement pour l'année scolaire 2009 / 2010

Un dossier de présentation de la Section Sportive Locale Football

Un dossier de candidature à renvoyer avant le 28 mai 2009 avec les photocopies des bulletins trimestriels de votre fils pour l'année scolaire 2008 / 2009

La journée de détection est programmée le :

Mercredi 3 juin 2009 - de 14 h à 16 h 30
au stade Eugène FERRE
rue du Général Guérin, à La Roche-sur-Yon

Les joueurs devront être équipés de leur tenue de footballeur complète.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations et vous adresse Madame, Monsieur, mes salutations sportives.

CHEVALIER Julien

Modalités d'inscription et de recrutement Année scolaire 2009 / 2010
Section Sportive Locale Football des Collèges Renoir et Richelieu

**1 . Réception du dossier
d'informations**



avril - mai 2009

**2 . Renvoi du dossier de
candidature**

adressé à La Roche Vendée Football
104 bis Rue du Général Guérin
85000 La Roche-sur-Yon



avant le 28 mai 2009

3 . Evaluation du niveau sportif



mercredi 3 juin 2009

Mercredi 3 juin 2009 de 14 h à 17 h à La Roche-sur-Yon
Stade Eugène FERRE - rue du Général Guérin - à La Roche-sur-Yon
Rendez vous 13 h 40 dans les vestiaires 1 et 2
Tests techniques - Jonglerie - Tests de vitesse et navette
Jeux réduits et jeux sur grand terrain (à 9)

Présence des candidats désirant s'inscrire à la section pour 2009 / 2010 avec la participation des joueurs de la section 2008 / 2009 (niveau 6^{ème} et 5^{ème}) si nécessaire.

Les tests et l'observation des joueurs sont effectués sous la responsabilité de Julien CHEVALIER assisté par des éducateurs du club de La Roche Vendée Football.

**4 . Confirmation de la
présélection des candidats**
(après étude du niveau scolaire et sportif)



e-mail au collège
8 juin 2009

5 . Commission d'affectation
Ne sont admis que les élèves du secteur de
recrutement du Collège public RENOIR ou
les élèves ayant choisi un enseignement
privé au Collège mixte Richelieu



inscription au collège
mai-juin 2009

**6 . Confirmation de la sélection
des candidats**
(après étude du niveau scolaire)



fin juin 2009

Contacts utiles

Collège Public Renoir
18, allée Jean-Paul Sartre - BP 643
85016 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 47 86 10
Fax : 02 51 44 95 51

Collège Privé mixte Richelieu
10, rue François Truffaut - BP 349
85009 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 47 89 00
Fax : 02 51 37 05 88

La Roche Vendée Football
104, rue du Général Guérin
85000 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 37 30 66
Fax : 02 51 36 23 05

SECTION SPORTIVE LOCALE FOOTBALL

ANNEE SCOLAIRE 2009 / 2010

OBJECTIF GENERAL

La structure à pour but de permettre d'associer sans contrainte supplémentaires le projet scolaire pour les jeunes poursuivant leur scolarité en 5^{ème} (voire dès la 6^{ème} au Collège Richelieu) et la possibilité de pratiquer plus de football pour de jeunes joueurs montrant de bonnes dispositions pour la pratique du football et désireux de poursuivre le développement de leurs qualités de façon plus assidue en conservant un emploi du temps maintenant des horaires scolaires efficaces.

HISTORIQUE

A la fin de la saison sportive 1986/1987 a pris forme l'idée de permettre aux jeunes joueurs de La Roche-sur-Yon de poursuivre leurs études dans cette ville, tout en leur proposant une formation de footballeur de bon niveau avec comme établissement support le lycée Pierre Mendès France.

Devant la réussite de cette section, nous avons souhaité proposer les mêmes possibilités à des élèves de collège. Dans la continuité de cette action et de la Section Sportive Départementale organisée par le District de Vendée pour des élèves de 3^{ème} et 4^{ème}. Nous avons alors sollicité les deux établissements d'enseignement secondaire du secteur géographique à proximité de nos installations sportives afin d'offrir ces possibilités d'accueil dans une Section Sportive Locale, au plus grand nombre. Le Collège public Auguste et Jean Renoir, et le Collège privé mixte de Richelieu.

Le soutien de ces deux établissements scolaire qui ont accepté de mettre en place des aménagements horaire permettant d'organiser deux séances d'entraînement par semaine dans le cadre scolaire a permis l'implantation depuis l'année scolaire 2005-2006 de cette Section Sportive Locale Football.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Objectif : ces règles de fonctionnement ont pour but d'assurer aux joueurs/joueuses et à leurs familles des conditions de travail et d'environnement permettant à chacun de réussir son projet sportif et scolaire.

Equipements sportifs

Le stade Eugène Ferré situé au Bourg sous la Roche, à 200 m du Collège Renoir et à 800 m du Collège Richelieu.

Moyens matériels

A la charge du club de La Roche Vendée Football : ballons, chasubles, équipements collectifs et matériel spécifique d'entraînement.

A la charge du joueur : équipements personnels pour la pratique du football (**chaussures moulées obligatoires** voir vissées pour temps de pluie, protège-tibias et tenue complète d'entraînement).

Les équipements remis en début d'année (à confirmer) devront être portés par les joueurs pour chaque séance et toutes les manifestations liées à l'activité de la Section Sportive Scolaire.

Déplacements des élèves

Ils s'effectuent, à pied, vers le stade d'entraînement.

Suivi scolaire

Les joueurs concernés sont avant tout des jeunes scolaires. Les contraintes d'entraînement sportif, acceptées de plein gré, ne doivent pas excuser un manque de travail scolaire reconnu par le conseil de classe.

Les jeunes footballeurs intégreront des classes normales d'enseignement, selon les options scolaires (dont le football) choisies et suivant les décisions de l'établissement, dont les horaires sont aménagés pour libérer les élèves lors des créneaux d'entraînement.

La conduite du projet scolaire suppose une grande motivation et un engagement de la part des élèves concernés : la finalité de formation étant l'épanouissement d'une personnalité autant intellectuelle (scolaire) que sportive (football).

Les séquences d'enseignement, scolaires et sportives, sont organisées pour faciliter les apprentissages et l'épanouissement du jeune.

Il importe donc que chaque élève : joueur engagé dans la structure, organise ses temps de travail, de repos et de loisirs. A cette fin il sera amené à faire des choix en fonction des objectifs fixés et de ses capacités de travail. Ponctuellement, le responsable technique de la section peut limiter la charge de travail au regard des exigences scolaires prioritaires (état physique et fatigue, contrôles).

Aucune discrimination ne devra être faite entre l'enseignement général et l'enseignement technique.

L'assiduité aux entraînements est une règle fondamentale. Toute absence ou dispense devra faire l'objet d'un justificatif écrit par les parents ou tuteurs. En cas d'absence prévue ou à caractère exceptionnel, les éducateurs devront en être informés au plus tôt.

Le carnet de correspondance pourra être utilisé par les éducateurs sportifs pour communiquer avec les familles.

Suivi sportif

Le programme de formation est déterminé en début d'année par l'éducateur responsable. Des objectifs précis d'apprentissage et d'acquisitions techniques, technico-tactiques, sont répertoriés sur les temps de formation.

L'objectif de la Section Sportive est d'offrir à de jeunes joueurs les possibilités d'avoir accès, sans surcharge d'emploi du temps, à plus d'entraînements afin de se perfectionner.

A ce titre, il est bon que l'enfant continue de participer, dans la mesure du possible, aux entraînements de leurs clubs, pour pouvoir continuer à s'y épanouir et à participer aux compétitions.

Le programme de la Section se consacre aux aspects techniques et technico-tactiques propres à l'étape d'apprentissage dans laquelle se situent les jeunes joueurs. Et aucunement n'est intégrée une préparation athlétique poussée, celle-ci restant un des objectifs des clubs d'appartenance des joueurs.

Les élèves seront amenés à participer 2 à 3 fois dans l'année à des rassemblements sportifs entre les différentes Sections de Vendée, qui ont lieu généralement le mercredi, dont un rassemblement final au mois de Mai. Un bilan annuel situera le niveau de progression de chacun par rapport aux objectifs fixés.

L'U.N.S.S.

Les joueurs qui intégreront la structure, s'engagent à prendre une licence pour participer à certaines compétitions U.N.S.S. pour le compte de leur établissement scolaire, à répondre positivement à la demande des professeurs d'E.P.S.

Suivi médical

Une visite annuelle est demandée aux élèves n'étant pas licenciés en club. Pour des problèmes de santé ponctuels, le suivi médical est sous la responsabilité de la famille. Les joueurs ont également la possibilité de se rapprocher de la cellule médicale habituelle du club pour disposer, si besoin, d'un avis ou de soins de kinésithérapie. Ces visites restent cependant à la charge des familles.

Valeurs éducatives et sociales

Les joueurs/les joueuses se doivent d'avoir un comportement exemplaire et respectueux dans l'établissement scolaire et en dehors, envers les éducateurs, les professeurs, les surveillants et l'ensemble des personnes côtoyées.

Je dis bonjour et au revoir

Je suis poli avec mon entourage

Je dis merci

Je maîtrise mon langage

Je ne commets pas d'actes, de gestes indéliques ou irrespectueux envers les autres

Les joueurs/les joueuses sont tenus de respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

Ils doivent participer à la sortie et au ramassage du matériel.

Laver les chaussures dans les espaces réservés

Ne pas jouer au ballon dans les locaux

...

Responsabilités

Les joueurs libérés par l'établissement scolaire pour les séquences d'entraînement sont dès lors sous la responsabilité du club qui les prend en charge pendant les séances d'entraînement.

Les déplacements aller et retour à pieds au stade restent sous la responsabilité des parents (prise en charge de l'information et de l'éducation des enfants).

Identité de la structure

Reconnaissance comme Section Sportive Locale Football par :

Inscription sur les listes du rectorat

Les instances fédérales, le District de Vendée de Football

Demande faite auprès de l'inspection académique pour l'agrément Section Sportive Locale

DOSSIER DE CANDIDATURE

(A remplir par les parents ou les tuteurs de l'enfant)

Je soussigné(e)

représentant(e) légal(e) de l'enfant

demande son inscription sur la liste des candidats au concours d'entrée à la Section Sportive
Scolaire de LA Roche Vendée Football et m'engage à son intégration dans la structure en cas
d'admission définitive.

Fait à

Le

Signature

NOM DU CANDIDAT :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Code Postal : **Lieu** :

Numéro de téléphone :

email :

Profession du père : **de la mère** :

Nombre de frères : **de soeurs** :

Renseignements utiles :

.....
.....
.....
Etablissement (actuel ou prévisionnel (6^{èmes})) : **RENOIR (public)** - **RICHELIEU (privé)** (Entourer)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES COPIES DES BULLETINS TRIMESTRIELS

ENGAGEMENT

(A remplir par les parents ou les tuteurs de l'enfant)

Je soussigné,

représentant légal de l'enfant :

Confirme son engagement, en cas d'admissibilité, en Section Sportive de La Roche Vendée Football durant le cycle complet (6ème et 5ème).

Cependant, le Chef d'Etablissement en liaison avec l'encadrement sportif pourra décider de son maintien ou non dans la structure, en cas d'insuffisance de résultats scolaires ou sportifs et en cas d'indiscipline.

PARTICIPATION AUX ACTIONS TECHNIQUES

Les élèves de la Section Sportive de La Roche Vendée Football s'engagent à participer à toutes les séances et rencontres techniques de la Section, ainsi qu'à certaines manifestations sportives organisées dans le cadre de l'UNSS (en lien avec le Collège).

En cas d'absence à l'une ou l'autre des actions techniques, pour lesquelles il a été convoqué (excepté pour des raisons de maladie ou de blessure), un élève de la S.S.D. non-excuse, sera exclu définitivement de la structure.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

L'intégration dans la structure nécessite l'acceptation des modalités de fonctionnement.

Pour accord, le 2009,

à

Le représentant légal

Le joueur/ la joueuse

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Signature

Signature

DOSSIER FOOTBALL

(A remplir par les parents / tuteurs de l'enfant et l'éducateur du club)

Photo
D'identité

NOM : Prénom

Date de Naissance : Catégorie :

Club : Numéro de licence :

Niveau de pratique : Départemental - Régional (1)

Poste précis occupé : Autre poste :

DROITIER - GAUCHER (1)



Combien de séances d'entraînement avez-vous actuellement par semaine :

Nombre : 0 - 1 - 2 - 3 - 4 (1)

Combien d'heures d'E.P.S. avez-vous par semaine dans votre établissement scolaire : ___ heures

(1) Entourer les informations exactes

<u>AVIS DE L'EDUCATEUR DU CLUB</u>	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Valeur Technique				
Valeur Tactique				
Valeur Athlétique				
Valeur Mentale				
Assiduité à l'entraînement				
Observations éventuelles				

Nom et Prénom de l'Educateur :

Diplôme :

Téléphone : Signature